

Direction et Comptabilité :
48 BD de la Marne à DIJON
Tél. : 0380421402
Mail : magali.fortunade-girard@lbfctt.fr

Administratif - Sportif : Maison Régionale des Sports
3 Avenue des Montboucons – 25000 BESANCON
Tél : 0381881032
Mail : sylvie.ivaldi@lbfctt.fr

ASSEMBLEE GENERALE 2022

Samedi 01 octobre 2022

**Présence des délégués et animateurs techniques régionaux
fortement conseillés à l'intervention du matin.**

Salle : Espace Pierre TALAGRAND Place Précipiano 39100 DOLE

Matinée avant assemblée générale

09h30 – Accueil

10h00 – Intervention de Marion MEYNET sur la Sensibilisation aux risques de violences sexuelles, d'harcèlement et de bizutage.

12h00 – Pause repas

ASSEMBLEE Générale

14h00 – Accueil et appel des délégués

Les délégués élus des associations, régulièrement affiliées à la Fédération Française de Tennis de Table, dont le siège est sur le territoire de la Ligue de Bourgogne. Franche-Comté sont convoqués en Assemblée Générale.

Toutes les associations doivent être présentes ou représentées dans les conditions figurant dans les statuts et règlement intérieur – à défaut, une amende de 100 € sera appliquée à l'association absente ou non représentée.

14h30 – Ouverture de l'Assemblée Générale

- Adoption du PV de l'AG du 18/09/21.
- Allocution du Président.
- Modification des Statuts et du Règlement Intérieur (détails en annexe).
- Rapport du Secrétaire Général.
- Rapport du Trésorier Général.
- Rapport des commissions.

Direction et Comptabilité :
48 BD de la Marne à DIJON
Tél. : 0380421402
Mail : magali.fortunade-girard@lbfctt.fr

Administratif - Sportif : Maison Régionale des Sports
3 Avenue des Montboucons – 25000 BESANCON
Tél : 0381881032
Mail : sylvie.ivaldi@lbfctt.fr

- Questions diverses à envoyer par mail au Président Bernard FERRIERE à bernard-ferriere@wanadoo.fr et au bureau de Besançon à sylvie.ivaldi@lbfctt.fr avant le 24 septembre 2022 dernier délai.
- Clôture de l'Assemblée Générale.

Certains documents vous seront remis avant le début de l'Assemblée Générale (voix par club, bilan financier...)

Sont convoqués en plus des délégués des clubs :

- Les membres du conseil de ligue, les présidents des départements.

Sont invités :

- Les salariés de la LBFCTT.
- Les animateurs techniques départementaux.

Patrick JOUBAUD,
Secrétaire Général.